

Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche

AIDE-MÉMOIRE POUR LES CHERCHEURS.ES

Contexte

En raison de la forte pression subie sur le réseau de la santé et pour protéger la sécurité et la santé de tous, les activités de recherche impliquant des participants en présentiel au CCSMTL ont été suspendues temporairement le 7 janvier 2022. Toutefois, la Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR) a mis en place des mesures et mécanismes afin de minimiser les impacts de la 5^e vague sur les activités des centres de recherche, du centre affilié universitaire et des instituts universitaires réalisant des activités au sein de l'établissement.

- Voir la [note de service du 14 janvier 2022](#) et celle du [25 janvier 2022](#).

Activités de recherche non visées par la suspension

Les activités de recherche en présentiel sollicitant des **participants de la communauté** et **qui ne nécessitent pas d'implication des milieux cliniques** ne sont pas visées par la suspension. Dans ce cas, les activités de recherche peuvent se poursuivre à condition que le chercheur s'engage à respecter **certaines conditions** en remplissant et signant un formulaire à cet effet (voir Responsabilité des chercheurs ci-dessous).

Il en est de même pour les projets portant spécifiquement sur la COVID-19 ou les projets de recherche dont la suspension mettrait en péril la santé ou la sécurité des participants (ex. essais cliniques).

Activités de recherche pouvant faire l'objet d'une dérogation

Pour certaines autres activités de recherche en présentiel, qui impliquent des employés ou des gestionnaires du CCSMTL, des usagers hospitalisés ou des cliniques externes, les chercheurs ont la possibilité de demander une dérogation (voir détails dans la note de service du 14 janvier et celle du 25 janvier 2022).

Responsabilités des chercheurs

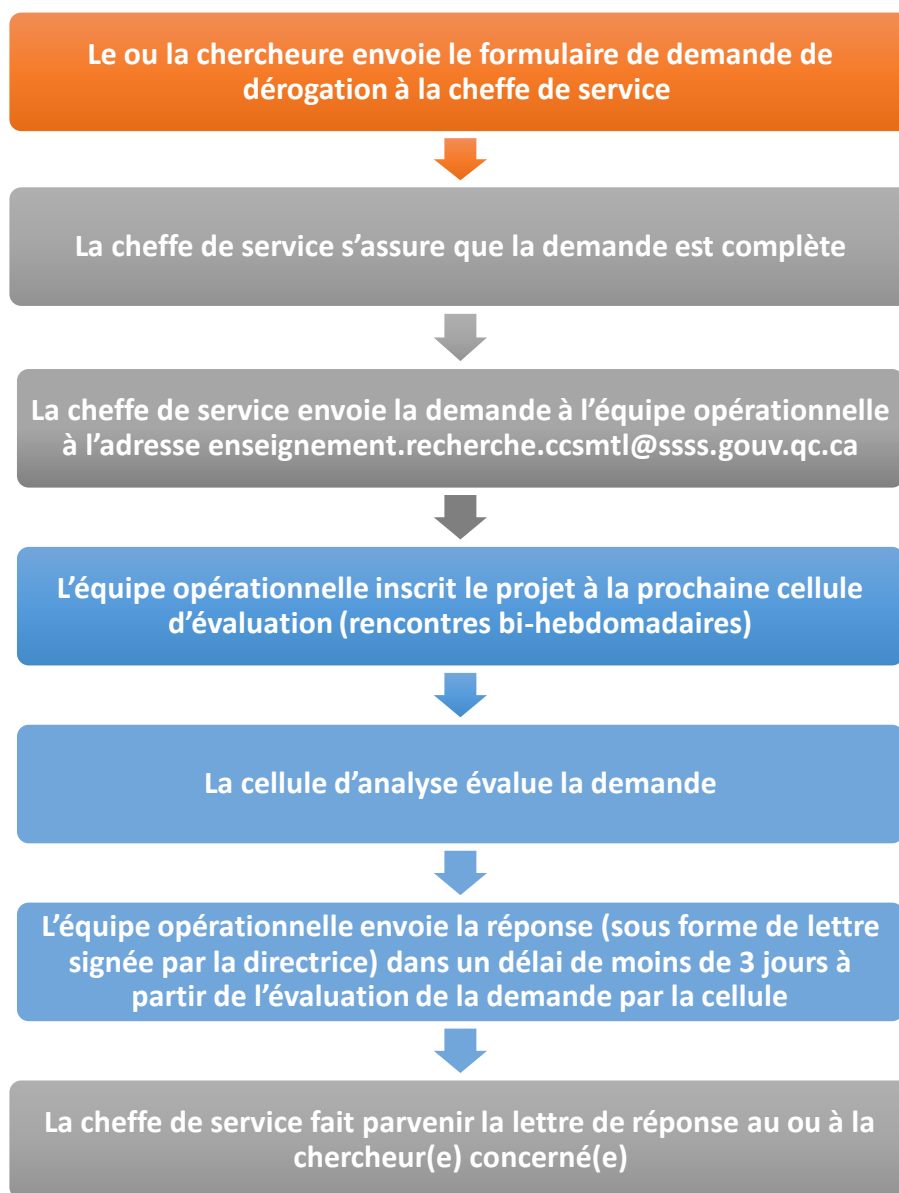
Pour les chercheurs qui ne sont pas concernés par la suspension (projets sans implication du milieu clinique, projet COVID, projets dont l'arrêt mettrait en péril la santé ou la sécurité des participants) :

- Lire et signer le [formulaire d'engagement](#) pour la poursuite des activités de recherche en présentiel
- Transmettre le formulaire signé à l'adresse : enseignement.recherche.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Pour les chercheurs dont les projets sont suspendus et qui souhaitent faire une demande de dérogation :

- Envoyer leur demande par courriel à la cheffe de service en remplissant le [formulaire d'engagement](#) pour la poursuite des activités de recherche en présentiel et le [formulaire de demande de dérogation](#).
- Joindre à leur demande un [plan de mitigation](#) mis à jour en fonction des directives de prévention et de contrôle des infections du CCSMTL.

Trajectoire d'une demande de dérogation en bref



Évaluation de nouveaux projets

Les chercheurs peuvent continuer à déposer, via la plateforme Nagano, des projets pour les fins de la triple évaluation (scientifique, convenance et éthique). Par ailleurs, il faut prévoir des délais additionnels pour certaines de ces évaluations, notamment au niveau de la convenance institutionnelle, compte tenu de la surcharge actuelle des milieux cliniques et administratifs due à l'évolution rapide de la pandémie et au délestage en cours dans plusieurs équipes du CIUSSS.

Pendant la suspension temporaire des projets de recherche en présentiel au CCSMTL, les lettres de la personne formellement mandatée autorisant la recherche dans l'établissement continueront à être émises. Par ailleurs, le paragraphe suivant sera ajouté aux lettres pendant la durée de la suspension : *prenez note qu'en date de l'émission de la présente lettre autorisant la réalisation de votre projet dans notre établissement, les activités de recherche en présentiel visées par la suspension ne peuvent avoir lieu au CCSMTL. Toutefois, elles pourront reprendre, sans aucun autre préavis, dès la levée de la suspension.*

Les documents peuvent être téléchargés à partir du site Internet de la Mission universitaire à la section « [COVID-19 : Impacts sur les activités de recherche](#) ». Si les hyperliens insérés dans les versions précédentes des documents ne fonctionnent plus, svp vous rendre sur le site Internet.

Tous les documents relatifs aux mesures à appliquer ou à mettre en place pour assurer la sécurité des participants à la recherche ont aussi été mis à jour. Veuillez svp télécharger les dernières versions.

Pour toute question supplémentaire, il est possible de s'adresser à la cheffe de service ou à un des membres de l'équipe opérationnelle en écrivant à l'adresse suivante : enseignement.recherche.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca